

N°1395

du 11  
DECEMBRE  
2020



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## POPULATION

P.6

Pour avoir des données fiables

Le Togo va recenser sa population en situation de handicap

## INFRASTRUCTURES

P.4

Dans le cadre de sa politique de proximité

Et de 3 pour l'OTR, un nouveau bâtiment pour les contribuables de Kloto

## SANTE

P.7

Commémoration de la journée internationale des droits de l'homme

La CNDH pour un monde meilleur post-Covid19 dans la préfecture des Lacs

## P.3 L'ARCEP frappe fort

# DÉSORMAIS 3 F.CFA HT AU LIEU DE 100 F.CFA HT

le coût de la session USSD à compter du 1er janvier 2021



Michel Yaovi Galley, Directeur Général de l'ARCEP

Quant aux frais d'accès et de maintenance, ils sont respectivement de deux cent cinquante mille francs CFA HT et cent cinquante mille francs CFA HT

P.4 Sur la période 2021-2025, au nom de la loi de programmation

L'effectif de l'armée sera multiplié par 1,3

et surtout le cadre de vie et de travail des personnels sera amélioré

P.3 Pour remplacer le réfrigérant prohibé R-22

Les équipements R-290 à coût subventionné mis sur le marché

## Humour / Agenda

## Un tour de rires avec Abawoe sur la scène Jimi Hope ce 19 décembre

La valorisation de l'existence sociale s'accompagne d'une prise en compte de l'importance capitale de la religion dans la société. À travers ce nouveau spectacle, Abawoe donne accès à une dimension du religieux qui déborde le cadre des lieux de culte et traduit le besoin de la société laïque de se retrouver autour de valeurs communes

éprouvées comme sacrées. Le culte de la personne humaine en chacun est au cœur d'un individualisme moral, œuvre de la société démocratique moderne. Loin de légitimer tout ordre social, le parallélisme déconcertant de la divinité et de la société, contribuera (selon l'humoriste) à une réévaluation de la solidarité, de la passion de la justice et



de l'action collective, dans une société où les individus sont appelés à fournir librement les raisons explicatives de leur conduite.

19 DÉC. / 20H | ENTRÉE : 10 000 FCFA | SCÈNE JIMI HOPE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO - LOMÉ

## Musique

## Le Togo All Music Awards 2020 aura lieu vendredi 18 décembre

Le vendredi 18 décembre prochain, la scène de l'Institut Français connaîtra une grande soirée de la musique togolaise au cours de laquelle plusieurs prix seront décernés.

17ans déjà que la radio Zéphyr et l'équipe des All Music Awards poursuivent leurs actions dans l'optique de célébrer la musique togolaise dans toute

sa diversité, et d'apporter valeur et reconnaissance au travail de grande importance réalisé par les acteurs de la filière musicale. Cette année, la musique togolaise a contribué à divertir, mais aussi à amplifier les messages de sensibilisation contre la covid-19. C'est justement pourquoi la cérémonie de récompense tient ses promesses sur un for-



mat digital et présentiel. La soirée de récompenses des musiques togolaises AllMa17, placée sous le thème "la participation active de l'Artiste de la chanson dans la sensibilisation contre le Coronavirus", est fixée au vendredi 18 décembre 2020 à la scène de l'Institut français du Togo. Elle sera rediffusée sur les réseaux sociaux et médias locaux.

## Concert

## Le méga concert de Clémentine Ayefouni ce 11 décembre à l'IFT

La scène de Jimi Hope accueille ce 11 décembre la 10ème édition des concerts de chants classiques, avec en prime time la soliste Clémentine Ayefouni.

Née dans les années 70 au Togo, Clémentine Ayefouni était toute faite pour la musique. En tout cas, elle en a fait une passion dès son plus jeune âge. Ainsi, à l'âge de 12 ans, elle chantait déjà dans la chorale de son collège. Plus tard elle intègre la chorale

de son église, la Paroisse Sacré-Cœur Junior de Lomé, dont elle est toujours membre aujourd'hui et où son rôle de soliste lui convient à merveille. Elle reste à ce jour la seule soliste d'opéra au Togo.

Des méga concerts aux spectacles Saison Opéra, la musique classique trouve droit de cité dans le cœur des Togolais et contribue à l'épanouissement d'un nombre toujours croissant. Par ses concerts, Clémentine entend



promouvoir la musique classique dans un pays où ce genre reste élitiste. Un défi à soutenir ! Rendez-vous le 11 décembre 2020 à l'Institut Français du Togo, pour jouir des voluptés d'une "voix sublime", une voix qui n'a pas de nationalité, une voix universelle

11 DÉC. / 20H | ENTRÉE SUR RÉSERVATION 9012 5080 SCÈNE JIMI HOPE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO - LOMÉ

## AZIMUTS INFOS

## Quels sont les meilleurs logiciels de visioconférence ?

La visioconférence est de plus en plus présente, que ce soit pour les conversations entre amis ou les réunions professionnelles. Il est donc important de choisir les meilleurs outils. Futura a sélectionné pour vous les logiciels les plus intéressants en fonction de vos besoins.

Avec l'augmentation des débits de l'Internet fixe et mobile 4G et bientôt 5G, il devient de plus en plus courant d'avoir recours à la visioconférence. Mais si certains se contentent des solutions offertes par les outils de communication grand public comme Facebook Messenger ou Apple Facetime, il existe de nombreux logiciels aux fonctionnalités plus larges ou plus professionnelles. Futura a donc dressé un panel des meilleures solutions du marché, quels que soient le profil et le besoin de l'utilisateur.

## Skype

On ne peut pas parler de visioconférence sans mentionner Skype, le logiciel le plus connu dans le domaine. Lancé en 2003, racheté en 2011 par Microsoft, il a élargi ses fonctionnalités et les plateformes compatibles. Si Skype a commencé sur Windows uniquement, permettant à deux intervenants de communiquer par l'intermédiaire de leur webcam et de leur microphone, les dernières versions ont ajouté des fonctionnalités très intéressantes. Il est par exemple possible pour les utilisateurs de partager leur écran, et donc de permettre de présenter des fichiers PowerPoint ou de faire des démonstrations d'utilisations de logiciels. Cela est d'autant plus pratique que Skype permet des discussions de groupe jusqu'à 10 personnes.

Une autre option intéressante est la possibilité d'enregistrer les conversations en cours, pratique pour les communications professionnelles comme personnelles, puisque Skype est souvent utilisé dans un environnement familial, utilisé par exemple par les grands-parents pour voir leurs petits-enfants grandir.

L'avantage de Skype est qu'il ne se limite pas à la communication d'ordinateur à ordinateur ou de mobile à mobile ; en effet, Skype offre deux solutions pour se connecter au réseau téléphonique classique. Grâce à Skype-to-Phone, il est possible d'appeler les numéros de téléphone, géographiques comme mobiles, partout dans le monde, moyennant finance, mais dont le coût est bien inférieur au coût normal des appels, surtout lors des appels depuis ou vers l'étranger. Et inversement, grâce au Numéro Skype, l'utilisateur peut acheter temporairement un numéro de téléphone classique, français ou non, qui sera réorienté vers le logiciel Skype sans que l'appelant ne sache qu'il s'agit d'un numéro Skype. Une solution idéale pour les gens qui voyagent beaucoup et qui ont besoin de rester joignables, même lorsqu'ils sont à l'étranger.

La force de Skype est d'être un produit multiplateforme. Le logiciel est disponible sur ordinateur (Windows, Mac et Linux), sur mobile (Android, iOS et Windows 10 mobile), sur Xbox One et même sur Amazon Alexa.

## Google Hangouts

Google Hangouts n'est certainement pas le produit le plus connu de l'entreprise de Mountain View, pourtant il ne manque pas d'attraits. Hangouts est le pendant discussion instantanée de Gmail, le service d'e-mail le plus populaire de la planète. Qui possède un compte Gmail possède un compte Hangouts. Voici la première force de ce produit.

Google Hangouts regroupe sous la même appellation trois produits pour trois besoins distincts. Google Hangouts est le service de discussion instantanée que l'on retrouve dans l'interface de Gmail. C'est pourtant bien plus que cela, et il suffit de se rendre sur le site de Hangouts pour s'en rendre compte. Dans une interface simple et responsive, on retrouve tous ses contacts Gmail, un système de chat par messages instantanés, ainsi qu'un système de visioconférence avec un utilisateur ou un groupe d'interlocuteurs. Rien à installer sur ordinateur, il faudra télécharger l'application mobile pour l'utiliser sur Android ou iOS. Google Hangouts dispose donc de fonctionnalités similaires à Whatsapp ou Facebook Messenger, là aussi une invitation devra être envoyée à l'utilisateur avant de pouvoir communiquer par écrit ou par vidéo.

Mais si Google Hangouts fait partie de cette liste, c'est qu'il se distingue de ces deux autres candidats par des fonctionnalités uniques. La première est Google Hangouts Phone, anciennement Google Dialer. Grâce à cet outil, l'utilisateur peut, à la façon de Skype-to-phone, appeler des numéros de téléphones physiques partout dans le monde, et à moindre coût. Le coût est même nul pour les appels vers les États-Unis et le Canada dans la plupart des cas. La fonctionnalité appelée Google Voice permet aussi d'obtenir un numéro virtuel connecté à un numéro physique (américain) et donc de recevoir des appels vers son numéro en +1. Google Voice dispose d'ailleurs d'une fonctionnalité impressionnante puisque les messages vocaux sont automatiquement transcrits en texte et envoyés par e-mail, ou par notification dans l'application, très pratique au travail ou en réunion lorsque l'on ne peut pas écouter son message, on peut toujours le lire.

Enfin, la version d'Hangouts la moins connue mais qui devrait pourtant intéresser plus d'un manager, chef d'entreprise ou gérant d'association, est Hangouts Meet, faisant partie de G Suite by Google Cloud, la partie de Google destinée aux professionnels. G Suite est un ensemble de services souvent gratuits pour les particuliers qui sont améliorés et mis à disposition des entreprises, moyennant un abonnement. Parmi les services de G Suite, on retrouve un Gmail retravaillé qui va remplacer le service de messagerie natif de l'entreprise, et ainsi simplifier grandement son administration. De même, Hangouts Meet est une version boostée de Hangouts permettant notamment de lancer des invitations à des visioconférences par une simple entrée dans l'agenda (Google Agenda) qui va automatiquement envoyer un e-mail (Gmail donc), contenant un lien hypertexte qui déclenchera la visioconférence sans aucun logiciel à installer sur PC (sur iOS ou Android, l'installation d'une application reste nécessaire). Google a poussé l'intégration de ses services assez loin, et les a même ouverts à d'autres puisqu'en utilisant les standards SIP et H.323, les visioconférences Meet peuvent être rejointes par les utilisateurs de Skype for Business.



jusqu'à  
**-40%**

sur le

**DÉDOUANEMENT**

**de vos VÉHICULES  
& MARCHANDISES\***

\* Marchandises sous douane en souffrance

**jusqu'au 24 décembre 2020**

f Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg

**\*DEPRECIATION DE LA VALEUR EN DOUANE DES VEHICULES ET MARCHANDISES\***

Jusqu'à \*40%\* sur le dédouanement des véhicules et marchandises sous douane en souffrance.

Offre valable jusqu'au \*24 décembre 2020\*.

\*#OTR\*

\*#AllègementFiscal\*

L'ARCEP frappe fort

## DÉSORMAIS 3 F.CFA HT AU LIEU DE 100 F.CFA HT LE COÛT DE LA SESSION USSD À COMPTER DU 1ER JANVIER 2021

**Quant aux frais d'accès et de maintenance, ils sont respectivement de deux cent cinquante mille francs CFA HT et cent cinquante mille francs CFA HT**

Late Pater

A l'entente de Togo Cellulaire  
Par décision n° 2020-006/ARCEP/CD/20 en date du 8 décembre 2020, le Comité de direction de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), soucieux de veiller à la défense et à la protection des droits des consommateurs, a mis en demeure la société Togo Cellulaire pour dysfonctionnements graves et continus des services de transaction mobile T-Money et défaut d'information, en violation des clauses de son cahier de charges. Cette décision lui a été notifiée le 8 décembre 2020 et rendue publique le 9 décembre. En effet, aux termes de l'article 27.1 de son cahier de charges, l'opérateur Togo Cellulaire a l'obligation d'assurer la disponibilité permanente, continue et régulière des services autorisés et l'adaptation

permanente des moyens qu'il met en œuvre. Sur l'obligation d'information, l'article 37.4 stipule qu'en cas de perturbation ou d'interruption dans la fourniture des services d'une durée de plus de deux heures, l'opérateur doit en informer ses clients sur la nature du problème et le délai approximatif dans lequel le service sera rétabli.

La mise en demeure fait suite à la décision d'ouverture de la procédure de sanction du 23 novembre 2020 et à la phase d'instruction au cours de laquelle l'opérateur Togo Cellulaire a été auditionné le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Jugeant que les arguments fournis par Togo Cellulaire sont non convaincants et non conformes au cadre réglementaire, le Comité de direction de l'ARCEP a, au vu des désagréments causés sur le quotidien des utilisateurs, pris la décision de mettre Togo Cellulaire en demeure pour dysfonctionnements



Haringa Yaou Tcheyi, président du Comité de direction de l'ARCEP

graves et continus des services de transaction mobile T-Money, à l'effet d'exiger à Togo Cellulaire de : résoudre totalement et définitivement, dans un délai de huit (8) jours, tous les dysfonctionnements que connaît la fourniture des services T-Money ; informer, dans un délai de quarante-huit (48) heures, tous les utilisateurs des services

T-Money, sur les dysfonctionnements et désagréments et le délai dans lequel ceux-ci allaient être subis ; fournir, dans un délai de huit (8) jours, les explications sur les raisons pour lesquelles, malgré la mise en demeure dont il fait déjà l'objet dans une autre procédure de sanction, il s'est à nouveau abstenu d'informer non seulement

l'Autorité de régulation, mais aussi les usagers sur la survenue des désagréments, leur nature et le délai dans lequel ceux-ci seront encore subis.

A noter que, pour sa défense, Togo Cellulaire a invoqué la vétusté de la plateforme servant à fournir les services T-Money. Un motif totalement inopérant qui ne peut être valablement reçu, aux yeux de l'ARCEP. Surtout que «son seul concurrent actuel sur le marché (Moov-Togo, ndlr), qui a su adapter ses moyens techniques dès le mois de mars 2020 pour pouvoir faire face à l'augmentation du même trafic, n'a connu aucun dysfonctionnement sérieux de son service (Flood, ndlr) à ce jour». «Il appartenait aux nouveaux actionnaires de l'opérateur Togo Cellulaire de s'assurer, soit avant leur entrée dans le capital du groupe dont il relève, soit aussitôt après, de l'état des infrastructures réseau et des plateformes applicatives afin de savoir ce qui mérite d'être gardé en l'état, renforcé ou remplacé. Comme il le reconnaît lui-même, en général, un délai de trois (3) mois suffit pour assurer la migration vers une nouvelle plateforme de ce type. Or, il est constant qu'entre la date de la reprise du groupe et la date de l'ouverture de la procédure de sanction, il s'est écoulé un délai de douze (12) mois. Ce délai paraît plus que raisonnable pour procéder à la mise à niveau de la plateforme T-Money ou à son remplacement par une nouvelle plateforme d'un autre prestataire (...) Le motif tiré du confinement et de la fermeture des frontières du fait de la pandémie est tout aussi insuffisant pour justifier l'inaction (...) Le motif tiré de la croissance du trafic constitue au contraire un aveu de ce que la qualité des services T-Money ne fait pas partie des priorités de l'opérateur», a signé le président du Comité de direction de l'ARCEP.

Le coup de grâce

Dans la foulée, c'est par un communiqué rendu public ce jeudi 10 décembre 2020 que nous apprenons que l'ARCEP fixe les plafonds des tarifs applicables par les opérateurs de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services aux codes USSD. Les nouveaux tarifs entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Voici l'intégralité du communiqué :

«L'ARCEP fixe les plafonds des tarifs applicables par les opérateurs

de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services aux codes USSD

LOME, le 10 décembre 2020

Par décision n° 038/ARCEP/DG/20 en date du 23 novembre 2020, la Direction Générale de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), a fixé les plafonds des tarifs applicables, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, par les opérateurs de réseaux et de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services aux codes USSD. Cette décision a été notifiée, le 23 novembre 2020, à Atlantique Télécom Togo (Moov) et Togo Cellulaire et rendue publique ce jour.

Cette décision découle du constat du coût très élevé de la session USSD, pratiquée au Togo par les deux opérateurs de téléphonie mobile, qui est de 100 FCFAHT. A titre de comparaison, ce coût est de 2, 38 FCFAHT chez Moov Bénin et de 5 FCFAHT chez Free Sénégal (appartenant au Groupe Axian comme Togocom). C'est pourquoi, l'ARCEP, afin de libéraliser et de vulgariser cette technologie, a pris la décision de s'aligner sur les tarifs pratiqués dans la sous-région, en baissant, de façon drastique, le seuil plafond de la session USSD à 3 F CFAHT. Quant aux frais d'accès et de maintenance, ils sont respectivement de deux cent cinquante mille francs CFA HT et cent cinquante mille francs CFA HT et font partie des tarifs les plus bas de la sous-région ouest-africaine.

Cette mesure est conforme à la vision portée par le gouvernement qui entend faire du digital un véritable levier de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations, grâce à la fourniture des services à valeur ajoutée (banque, santé, assurance, transport, éducation, agriculture...). Au-delà, cette baisse des tarifs va booster l'entrepreneuriat numérique avec l'arrivée de startups, des PME et des fintech qui, de façon générale, sont des entreprises jeunes qui développent et proposent des solutions innovantes utilisant les technologies du numérique, du mobile, de l'intelligence artificielle... Le secteur qui était jusque-là une «chasse gardée» des opérateurs de communications mobiles, va dorénavant s'ouvrir au secteur bancaire et contribuer à l'accélération des mécanismes d'inclusion financière des populations togolaises.»

Pour remplacer le réfrigérant prohibé R-22

## Les équipements R-290 à coût subventionné mis sur le marché

Late Pater

En dépit des avancées, le Togo ne veut pas desserrer l'étai autour de l'importation des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) souvent utilisés exclusivement pour l'entretien dans les secteurs de la réfrigération, de la congélation et de la climatisation. Et pour cause, ils diffusent dans l'atmosphère des substances détruisant la couche d'ozone. En septembre 2020, à l'occasion de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, le

ministre de l'environnement a révélé que le Togo, dans ses efforts, a réussi à réduire de 30% les importations du réfrigérant R-22, entre 2013 et 2019. Le pays s'étant engagé à réduire l'utilisation du réfrigérant prohibé R-22 dans le double but de protéger la couche d'ozone et de préserver le climat.

Trois mois plus tard, c'est une formation théorique et pratique de frigoristes venus de tout le pays qui vient renforcer les capacités de ces derniers à l'utilisation des équipements fonctionnant à base

du R-290, une alternative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Grâce à un soutien de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Et il leur est confirmé que le R-290 est actuellement disponible chez les importateurs à moindre coût car subventionné par un mécanisme du Protocole de Montréal qui accompagne les opérateurs économiques et importateurs du R-290. Peu avant, le Togo a doté des centres de formation technique d'équipements et de kits d'appareils de mesure, et équipé l'association des frigoristes du Togo d'un important lot d'outillages.

Selon les experts, l'utilisation des hydrocarbures (HC) dans le domaine de la réfrigération et la climatisation est bénéfique au climat parce qu'ils ne détruisent pas la couche d'ozone et ne sont pas des gaz à effet de serre. C'est pourquoi les climatiseurs fonctionnant à base d'un hydrocarbure, précisément le R-290, ont été identifiés pour substituer aux équipements utilisant le R-22, un gaz appartenant à la classe des HCFC nocifs pour la couche d'ozone et le climat.

Avec l'objectif de réduire et, à terme, d'éliminer complètement les substances qui réduisent la couche d'ozone, le Protocole de

Montréal a été signé le 16 septembre 1987 dans la ville de Montréal, au Québec, et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1989. Son dernier amendement – celui de Kigali au Rwanda – est effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et vise une réduction à court terme et une élimination à l'horizon 2047 des hydrofluorocarbures (HFC), qui sont utilisées comme solutions de remplacement des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, mais qui sont de puissants gaz à effet de serre dotés d'un considérable potentiel de réchauffement global (PRG), sans effets toutefois sur la couche d'ozone.

A rappeler qu'une étude réalisée en 2016 a souligné les niveaux de consommation des chlorofluorocarbures au Togo sont en nette augmentation et sans mesures adéquates pour favoriser l'importation et la consommation des alternatives à faible potentiel de réchauffement global de la Terre. De même, la tendance va se poursuivre et l'objectif de maximisation des avantages climatiques suite à l'élimination des HCFC risque de ne pas être atteint à l'échéance 2040, si aucune action tangible n'est mise en œuvre dans le pays pour la réduction de la consommation des HFC.



**Directeur de la Publication**  
**Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction**  
**Jean AFOLABI**

**Rédaction**  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**

**Service photographie**  
**Roland OGOUNDE**

**Dessin-Caricature**  
**LAWSON Laté**

**Graphisme**  
**Guillaume BOGLA**

**Bi-hebdomadaire togolais**  
**d'informations et d'analyses**

Réception N°0145/16/02/01/HAAC

**Siège:** Wuiti - Nkafu  
**Tél:** 22 61 35 29 / 90 05 94 28  
**e-mail:** patrie006@yahoo.fr  
**Casier N° 60 / M.P.**

**Impression**  
Groupe de presse L'Union

**Tirage:** 2500 exemplaires

Sur la période 2021-2025, au nom de la loi de programmation

## L'effectif de l'armée sera multiplié par 1,3

et surtout le cadre de vie et de travail des personnels sera amélioré

*Depuis une dizaine d'année déjà, le Togo a fait le choix d'une armée professionnelle pour contrer les velléités extérieures d'agression et surtout pour assurer la sécurité intérieure. Les différents corps s'en exécutent si bien. Surtout depuis la refondation intervenue en 2014 ou le pays a été quadrillé autrement pour faire face aux nouvelles formes de menaces qui pointaient à l'horizon. Le pays s'en sort pas mal. Mais il faut faire plus, car les menaces sont dynamiques et évoluent rapidement. « Elle est devenue insaisissable et qu'en plus, elle est diffuse, multiforme, complexe, nécessitant donc une adaptation permanente de l'outil de défense nationale » affirme la ministre des armées. D'où la nécessité d'une loi de programmation militaire.*

**Eric J.**

La programmation militaire couvre la période 2021-2025 et fixe les orientations à l'effort de défense ; détaille la programmation des moyens militaires; définit les priorités opérationnelles et les choix capacitaires essentiels et précise l'effort financier.

La loi votée par l'Assemblée nationale marque la volonté de poursuivre la mise en place graduelle et cohérente des aptitudes requises pour les forces armées au regard des risques actuelles et futurs. Pour ce faire, les ressources humaines des forces armées connaîtront une hausse d'environ 30%. Ils seront au total 22. 000

renovation et la construction des infrastructures ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie et de travail des personnels et d'autre part d'augmenter les capacités du système des armées.

Comme l'a souligné, le Général Komlan Adjitowou, chef d'état-major particulier du chef de l'Etat, la production de la sécurité pour les Togolais est à ce prix-là, pour le moment. « Contrairement à ce que beaucoup ne voit pas, la sécurité est un bien qu'il faut produire au quotidien et comme tout bien, il faut de l'investissement. La sécurité qui a été produite pour hier, c'est d'hier. Tous les jours, les forces de sécurité doivent produire de la sécurité pour le Togo et les

autres biens. « Il nous faut un environnement sécurisé stable et qui se transforme en prospérité pour tout le monde », a conclu Komlan Adjitowou.

Exercice réussi pour le porte-parole de l'Armée lors de cette discussion parlementaire puisque les députés ont indiqué être conscients du rôle particulier que joue le Togo dans la préservation et le rétablissement de la paix dans la sous-région, et mettront tout en œuvre pour l'organisation du débat autour de la mise en œuvre de cette loi, dans le cadre de l'information annuelle prévue par la loi de programmation militaire. « Le vote à l'unanimité de la loi de programmation militaire montre à nos armées



Mme Yawa C. Tségan, Présidente de l'Assemblée Nationale



Mme Essossimna Gnakadé, Ministre des Armées

hommes en 2025. La gendarmerie portera son effectif à 8000 hommes à échéance échue. Il est prévu un recrutement de 3000 hommes sur la durée. Au plan financier, le budget quinquennal connaîtra une hausse de 40% pour atteindre 722 milliards de FCFA. Ce budget permettra aux FAT l'acquisition de nouveaux matériels et équipements, la maintenance des équipements majeurs (aéronefs, unités navales, etc.) ; la

Togolais. Et il faut en produire en quantité, mais en qualité», a-t-il dit. Dans son plaidoyer auprès de la représentation nationale, le haut gradé des FAT a indiqué que si le Togo reste à l'abri des inconstants de notre temps, c'est parce qu'il y a des hommes et des femmes qui produisent au quotidien ce bien public qui est en fait le premier bien que toute nation doit produire. Parce que c'est le bien qui est à la base de la production de tous les

que la Représentation nationale est prête à les accompagner dans leur volonté constante de modernisation et d'efficacité », a dit Tségan Yawa, la Présidente de l'Assemblée nationale. Elle n'a pas manqué de saluer la bravoure des forces de défense et de sécurité du Togo qui parviennent à maintenir la paix et la sécurité propices à la marche du pays vers la prospérité.

Hôtellerie et justice

## Dossier Sarakawa : Lomé perd de nouveau face au groupe Accor

**Late Pater**

Le 22 octobre, la Chambre commune de justice et d'arbitrage (CCJA) a débouté l'Etat togolais dans le litige opposant ce dernier au groupe Accor. Selon les informations de *FinacialAfrik*, la décision – connue depuis le 26 novembre – de la juridiction de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) a cassé un arrêt de la cour d'appel de Lomé de 2015 validant l'expulsion du groupe français du pays un an auparavant. Cette décision rétablit non seulement Accor dans ses droits mais elle s'est greffée à une autre sentence de la CCJA qui, en février, avait confirmé la compétence de la Chambre de commerce internationale (CCI) de Paris pour traiter ce litige.

Au terme d'un appel d'offre international Accor avait été attributaire, en 1998 et pour 15 ans, de la gestion du Sarakawa, hôtel réputé de Lomé sur le littoral. Ce contrat

avait été validé par décret présidentiel signé de Gnassingbé Eyadema. En 2013, le groupe hôtelier avait entamé les démarches pour renouveler sa convention via la Société togolaise d'investissement et d'exploitation hôtelière (STIEH), sa filiale locale. Mais l'absence de réponse des autorités togolaises pendant plusieurs mois, au-delà du terme du contrat, l'avait contraint à saisir la CCI, en mai 2014, pour réclamer une indemnité d'éviction. Une procédure conforme à l'article 12 de la convention de gestion concernant le règlement des litiges et l'instance compétente en la matière.

Un mois plus tard, coup de théâtre : le Togo saisissait en référé le Tribunal de Lomé puis, ultérieurement, la cour d'appel alors que la CCI n'avait pas encore statué sur cette affaire. Les juridictions locales débouteront Accor de sa demande d'indemnisation. Elles ordonneront par ailleurs son expulsion du pays invoquant le non-res-

pect de son cahier des charges (dégradation, absence de réparation...).

Les deux sentences la CCJA rendue cette année dans cette affaire sont importantes en ce qu'elles peuvent constituer une jurisprudence concernant l'expulsion de groupes étrangers à l'image du cas de Veolia au Gabon, en 2018. Cette cour a reconnu l'incompétence de la justice togolaise pour interpréter cette convention de gestion sur le fond, a fortiori pour procéder à l'expulsion d'intérêts étrangers. Elle a par ailleurs externalisé un contentieux extrêmement sensible en dehors de l'espace Ohada, fort de dix-sept Etats membres. Défendu par le cabinet parisien Betto Perben Pradel Filhol, Accor a désormais toute latitude pour faire valoir la condamnation du Togo par la CCI, fin 2017, à lui verser plus de 4 millions d'euros.

Source : *finacialafrik.com*

A la 21ème session du dialogue politique avec l'Union européenne

## Les progrès du Togo que salue l'Europe

**Jean AFOLABI**

L'Union européenne et ses États Membres ont salué « les progrès enregistrés par le Togo en matière de gouvernance économique et de développement, ainsi que dans les domaines de la paix et la sécurité, tout en encourageant des réformes plus ambitieuses dans les domaines de la justice, de l'inclusion sociale, de la consolidation de la démocratie et de la lutte contre la corruption ». C'était au terme de la 21ème session du Dialogue politique Togo-Union européenne, tenue le mardi 8 décembre 2020 à Lomé sous la présidence conjointe du ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur et de l'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République togolaise. La rencontre, fondée sur l'article 8 de l'Accord de partenariat ACP-UE, a permis d'échanger sur les questions politiques, économiques et sociales d'intérêt commun entre le Togo et

l'Union européenne, indique-t-on des deux côtés.

Les discussions ont porté dans un premier temps sur la crise de la COVID-19. Le Togo a salué « la solidarité montrée par l'Union européenne et ses Etats-membres, tant au niveau national (avec des aides rapides et substantielles pour mitiger l'impact sanitaire et socio-économique de la pandémie) qu'international (en appuyant l'allègement de la dette des pays frappés par la crise ainsi que l'initiative COVAX pour la mise à disposition de vaccins dans les pays à faibles revenus) ». Les deux parties ont également échangé sur les risques que la crise de la COVID-19 peut engendrer en matière d'expression démocratique et de situation des droits de l'Homme dans le monde.

« L'année 2020 a été marquée par la crise de la COVID-19 et son tragique bilan humain et socio-économique. Face à cette situation inédite, le Togo et l'UE ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour

fournir les réponses adéquates aux besoins des populations les plus touchées. J'ai confiance qu'ayant montré notre capacité de réagir ensemble à cette crise, nous pourrions affronter tous les défis futurs de notre partenariat avec optimisme », a indiqué l'ambassadeur de l'Union européenne.

Les participants se sont félicités de l'excellente qualité des relations bilatérales, et réitéré le partenariat important entre l'Union européenne et le Togo en faveur de la décentralisation. Ils ont examiné les opportunités de densification des liens économiques à travers l'amélioration du climat des affaires et de la gestion des finances publiques, souligne un communiqué conjoint. Et d'évoquer le renforcement de la coopération UE-Togo en matière de sécurité dans le cadre, notamment des projets financés par l'Union européenne.

L'Europe et le Togo ont aussi abordé d'autres questions d'intérêt commun comme la situation sécuritaire au Sahel, l'intégration régionale africaine, le partenariat Union africaine – Union européenne et la préparation du prochain sommet UE-UA prévu en 2021. Ils ont enfin réitéré leur engagement en faveur du multilatéralisme pour mieux faire face aux défis régionaux, continentaux et globaux. Dans ce contexte, les deux délégations ont salué la récente conclusion des négociations de l'accord de partenariat post-Cotonou entre l'Union européenne et les membres de l'OEACF et ont félicité le Professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, pour cette réussite en tant que négociateur en chef pour ces derniers.

Dans le cadre de sa politique de proximité

## Et de 3 pour l'OTR, un nouveau bâtiment pour les contribuables de Klotou

L'Office Togolais des Recettes (OTR) poursuit sa politique de rapprochement des contribuables. Après Cinkassé dont le bâtiment flambant neuf a été inauguré le mois dernier et Bassar où la première pierre a été posée pour un local moderne, c'est au tour de la ville de Kpalimé de bénéficier d'un nouveau bâtiment abritant le Bureau Préfectoral des Impôts. L'édifice a été inauguré ce 9 décembre 2020, par le Commissaire Général de l'OTR, Philippe Kokou TCHODIE, en pré-

sence des autorités locales, administratives et des opérateurs économiques. « L'inauguration de ce bâtiment constitue au plan local, un nouveau pas dans la dynamique des réformes de l'administration fiscale entamée par le gouvernement Togolais. Il matérialise la présence de l'Office à Kpalimé et constitue le symbole de son engagement à être en permanence à l'écoute de ses partenaires », a déclaré le Commissaire Général de l'OTR.



Le nouveau bâtiment de l'OTR /Plateaux-Ouest

Les contribuables de Kpalimé pourront dorénavant accéder facilement à tous les services de l'OTR, aux renseignements relatifs aux procédures douanières, fiscales et les nouvelles procédures d'immatriculation foncière.

Ce nouveau bâtiment est également un espace institutionnel, symbole de la présence de l'Office qui révèle l'importance de la préfecture de Klotou et en second lieu, de l'engagement de l'OTR pour l'amélioration de la qualité de ses services.

## FOOTBALL/ FIFA

## Des "indices" de "gestion déloyale" contre Gianni Infantino

Un procureur suisse a relevé jeudi des "indices" selon lesquels le président de la FIFA Gianni Infantino s'est rendu coupable de "gestion déloyale" avec un vol en jet privé payé par l'instance du football.

Hervé A.

Cette nouvelle accusation, qui ne fait pas formellement l'objet d'une enquête, s'ajoute à la procédure ouverte le 30 juillet contre le dirigeant italo-suisse pour "incitation à l'abus d'autorité", à la "violation du secret de fonction" et à "l'entrave à l'action pénale".

"Sur la base des investigations menées" au sujet d'un vol en jet privé entre le Suriname et la Suisse, remontant à 2017, "Stefan Keller est d'avis qu'une instruction pénale doit être ouverte pour gestion déloyale", indiquent ses services dans un communiqué.

Le magistrat n'est cependant "pas compétent pour ouvrir une telle instruction" et a donc transmis ses conclusions au Ministère public de la confédération (MPC), le parquet fédéral suisse.

Président de la Cour suprême du canton d'Obwald, dans le centre du pays, Stefan Keller avait été désigné "procureur extraordinaire" début juillet pour enquêter sur les soupçons de collusion entre la FIFA et l'ancien chef du MPC, Michael Lauber.



Ses investigations portent sur trois rencontres secrètes tenues en 2016 et 2017 entre Michael Lauber et Gianni Infantino, non mentionnées dans les multiples procédures ouvertes depuis 2015 sur le football mondial, dans lesquelles la FIFA est partie civile.

L'affaire a contraint cet été Michael Lauber à la démission, mais la justice interne de la FIFA a blanchi mi-août Gianni Infantino. Le

dirigeant a depuis jugé "absurde" d'être mis en cause pour avoir rencontré un magistrat et assure qu'il voulait juste montrer à Michael Lauber combien la FIFA avait changé depuis les "fonctionnaires corrompus" de l'ère Sepp Blatter, son prédécesseur.

Dans le cadre de cette enquête, Stefan Keller a entendu ce mercredi Sepp Blatter en tant que "personne appelée à donner des

renseignements", alors que le Suisse âgé de 84 ans est lui-même poursuivi depuis 2015 pour "gestion déloyale".

"Cette séance s'est très bien passée", a indiqué Sepp Blatter mercredi après l'audition, en présence de l'avocat de son successeur et d'un autre procureur mis en cause pour ses liens avec Gianni Infantino, Rinaldo Arnold. (avec lavenir.net)

## Bienvenido Solano a jeté l'éponge

Ils étaient sept, ils ne sont plus que six. Une demi-douzaine de candidats à la présidence de l'AIBA, dont l'élection doit se tenir samedi 12 décembre par voie électronique, au premier jour d'une assemblée générale de l'instance internationale de la boxe en mode virtuel.

Selon AroundtheRings, le Dominicain Bienvenido Solano, seul postulant issu du continent américain, a jeté l'éponge. Il l'a fait savoir via un courrier adressé à la commission électorale de l'AIBA, mardi 8 décembre, où il dénonce une "manipulation extrême visant à discréditer l'honneur de ma carrière".

Avec ce retrait d'un candidat aux chances jugées faibles, la course à la présidence de l'AIBA se jouera entre Suleyman Mikayilov (Azerbaïdjan), Anas Al Otaiba (Emirats arabes unis), Boris van der Vorst (Pays-Bas), Umar Kremlev (Russie), Ramie Al-Masri (Allemagne), et Mohamed Moustahsane (Maroc), l'actuel président par intérim.

## Les femmes au pouvoir

World Triathlon montre l'exemple. A l'heure où le CIO vient d'instaurer la parité aux Jeux de Paris 2024, l'instance internationale annonce la nomination d'une femme, la Sud-Africaine Debbie Alexander au poste de première vice-présidente.

La décision a été prise par la présidente de World Triathlon, l'Espagnole Marisol Casado, après consultation du conseil d'administration. Elle a été approuvée à l'unanimité. Avec cette nomination, World Triathlon s'impose comme la plus féminine des instances du mouvement olympique. Réélue à la fin du mois de novembre pour un nouveau mandat de quatre ans, Marisol Casado est en effet l'une des deux seules femmes, et la plus ancienne, à présider une fédération internationale d'un sport olympique d'été, avec la Suédoise Annika Sörenstam, élue la semaine passée à la tête de la Fédération internationale de golf (IGF).

Debbie Alexander siège au conseil d'administration de World Triathlon depuis huit ans. Elle est également présidente de Triathlon South Africa, vice-présidente de Triathlon Africa et membre du conseil d'administration du Comité international paralympique (IPC).

Dans la foulée, Marisol Casado a également nommé le Japonais Shin au poste de vice-président en charge des finances et du marketing.

## Doha affiche ses soutiens

Le sprint final est lancé dans la course aux Jeux Asiatiques 2030. A une semaine du vote de l'Association des comités olympiques asiatiques (OCA), qui doit décider le 16 décembre entre Doha et Riyad, la candidature du Qatar multiplie les annonces.

Après avoir sorti de son jeu la carte de la jeunesse, elle affiche aujourd'hui ses soutiens parmi les athlètes d'élite. Ils sont tous qataris. Parmi eux, les trois personnalités sportives les plus reconnaissables du pays : Mutaz Essa Barshim, le double champion du monde du saut en hauteur ; Nasser Al Attiyah, l'ancien tireur médaillé de bronze olympique, reconverti dans la course automobile ; et la nageuse Nada Arkaji, la première athlète féminine du Qatar sélectionnée en natation aux Jeux olympiques.

Doha promet aux athlètes une expérience "ultime", avec un temps de transport moyen de 20 à 30 minutes pour se rendre sur les sites, et un village des athlètes répondant aux besoins et aux attentes des compétiteurs asiatiques.

## Les joueurs de NBA s'interrogent

Tout est possible mais rien n'est gagné. Telle est, en substance, la conclusion d'une enquête menée par NBC auprès des joueurs de NBA sur la possibilité de disputer l'an prochain le tournoi olympique des Jeux de Tokyo.

Stephen Curry, notamment, a répondu ne pas savoir aujourd'hui s'il se rendrait au Japon pour disputer la compétition. Un an plus tôt, le joueur des Golden State Warriors assurait pourtant vouloir connaître l'ambiance des Jeux et ajouter une médaille olympique à son palmarès.

Sur le papier, la présence des joueurs de la NBA aux Jeux de Tokyo est possible, la saison 2020/2021 se terminant juste avant le début de l'événement (un éventuel septième match des Finales se déroulerait le 22 juillet, veille de la cérémonie d'ouverture).

Mais le calendrier serré, et la crise sanitaire, ont semblé-t-il installé le doute dans l'esprit des joueurs. Gregg Popovich, le coach de l'équipe américaine, le reconnaît : "Le scénario, tel qu'il se présente actuellement, semble problématique. Il rend les choses assez difficiles. Il exigera un véritable examen de conscience et une réflexion originale pour constituer la meilleure équipe possible."

## ATHLÉTISME

## Les Russes devront encore patienter

Les athlètes russes devront patienter. Sebastian Coe, le président de World Athletics, l'a confirmé à l'occasion d'une interview avec un groupe de journalistes : il n'est pas question pour l'instance internationale de chercher à accélérer la feuille de route pour l'éventuelle réinstallation de la Fédération russe d'athlétisme.

Pas question non plus de pré-

cipiter le processus d'attribution aux Russes du statut d'athlète neutre pour les compétitions internationales, dont les Jeux de Tokyo en 2021. "Nous avons un calendrier très clair pour le rétablissement de la RusAF, a expliqué le dirigeant britannique. Nous connaissons son nouveau président, qui vient d'être élu (Piotr Ivanov). Le parcours vers la réintégration est parfaitement maîtrisé, il est

supervisé en grande partie par le groupe de travail de World Athletics, je ne vois aucune raison de s'en écarter. Nous attendons le mois de mars prochain pour recevoir la proposition de réforme et de réorganisation de la RusAF. Lorsque nous l'aurons reçue, nous examinerons le statut des athlètes neutres, mais pas avant. Nous allons nous tenir à ce processus jusqu'au bout. Je

pense vraiment que nous allons dans la bonne direction."

Sauf exception, peu probable à en croire Sebastian Coe, les athlètes russes ne devraient pas pouvoir participer aux compétitions en salle de la saison à venir, dont les Mondiaux en Chine. Et il leur faudra attendre le printemps, au plus tôt, pour savoir s'ils auront une chance de voir les Jeux de Tokyo.

## CIO

## Un casting doré sur tranche

Le mode virtuel n'empêche pas de réunir le gratin. Pour preuve le casting des participants au prochain Sommet olympique, le 9ème du nom, dévoilé par le CIO. Il se tiendra samedi 12 décembre 2020 en visioconférence.

En tête de cortège, Thomas Bach et les quatre vice-présidents du CIO (Anita L. DeFrantz, Zaiqing Yu, John Coates et Ser Miang Ng), suivis de deux autres membres de la commission exécutive, Kirsty Coventry et Nenad Lalovic.

Le casting est complété par une poignée de présidents de fédérations internationales (Julio César Maglione pour la FINA, Morinari Watanabe pour la FIG, Gianni Infantino pour la FIFA, Sebastian Coe pour World Athletics, Gianfranco Kasper pour la FIS, René



Fasel pour l'IHF, Jan Dijkema pour l'ISU), plus les présidents de trois des comités nationaux olympiques les plus puissants de la planète (le Chinois Gou Zhongwen, l'Américaine Susanne Lyons et le Russe

Stanislav Pozdnyakov), et enfin les représentants des organisations dites "reconnues" (Andrew Parsons pour l'IPC, Francesco Ricci Bitti pour l'ASOIF, Ivo Ferriani pour l'AIOWF, Robin Mitchell pour l'ACNO,

Raffaele Chiulli pour GAISF).

En prime, deux invités, le Polonais Witold Banka, président de l'AMA, et le Français David Lappartient, président de l'UCI et du groupe de travail sur l'eSport et les jeux électroniques. A l'ordre du jour de ce neuvième Sommet olympique, les Jeux d'été de Tokyo et d'hiver de Pékin, l'Agenda 2020, la lutte contre le dopage, et enfin le sport virtuel.

## Dématérialisation des principales procédures administratives

# Demandez en ligne votre casier judiciaire dès avril 2021

Late Pater

Jusqu'ici, obtenir son casier judiciaire – sésame toujours réclamé pour avoir sa place parmi les candidats à un concours – fait perdre en énergie humaine et en temps. L'utilisateur demandeur est confronté à la lourdeur administrative. En plus, pour celui qui n'a pas eu la chance d'être né dans la capitale Lomé, il doit, à chaque fois, retourner à son lieu de naissance pour l'avoir parce qu'il est institué que l'extrait du casier judiciaire est établi par le tribunal du ressort de l'intéressé c'est-à-dire de sa préfecture de naissance. Ce qui génère d'importants coûts annexes, des délais longs.

Aujourd'hui, le gouvernement veut débarrasser le citoyen de cette peine à trop dépenser pour un bout de papier qui ne coûte pas plus de 500 francs Cfa. Le processus de

dématérialisation est en cours depuis déjà trois ans. En février 2020, les acteurs judiciaires que sont les magistrats, les greffiers et les agents de l'administration centrale du ministère de la Justice avaient été formés à l'utilisation du module de la demande en ligne et du traitement de la demande en ligne, qui est l'application propre au service de casier judiciaire. Ce 9 décembre 2020, le gouvernement l'a consacré en annonçant que, dans sa volonté de dématérialiser les principales procédures administratives, le nouveau dispositif innovant et informatisé sera opérationnel dans toutes les juridictions en avril 2021. En clair, à cette date, tout demandeur d'un bulletin de casier judiciaire pourra, en se connectant via un smartphone ou un ordinateur, soumettre en ligne, la demande, le paiement et le traitement des casiers judiciaires. Le minis-

tère de la Justice avait précisé que le requérant pourra utiliser un site web ou une application mobile téléchargeable dans «Play store».

Pour en arriver, des contingences techniques et infrastructurelles ont été satisfaites : un fichier national des condamnations, qui renferme l'ensemble des condamnations du Togo, est créé et mis en place ; les tribunaux sont désormais interconnectés – la plupart sont déjà dans l'intranet judiciaire et les données des condamnations peuvent y être directement enregistrées dans ce fichier ; les parquets et le siège sont mis en réseau. Tout sera fait, à travers la chaîne pénale, pour que toutes les données puissent être remontées depuis les procès-verbaux des unités d'enquêtes jusqu'au fichier national des condamnations.

Le casier judiciaire est le relevé des condamnations pénales d'un individu.

Avec un accent particulier sur le financement des PME / Post Covid-19

## Christopher Balliet Bleziri représente désormais l'IFC au Togo

Jean AFOLABI

Balliet Bleziri est désormais le responsable pays de la Société Financière Internationale (IFC) pour le Togo. En étroite collaboration avec la Représentante Régionale d'IFC basée à Accra et avec les équipes de la Banque mondiale et de la MIGA, Balliet Bleziri coordonnera l'augmentation des interventions d'IFC au Togo, particulièrement dans les secteurs clés tels que les infrastructures, l'agroalimentaire, l'industrie, précise-t-on officiellement. Il portera un accent particulier à l'accès au financement des PME. Sa priorité la plus immédiate sera la mise en œuvre de la réponse COVID-19 d'IFC au Togo.

Monsieur Balliet Bleziri dispose d'une solide expérience en structuration de projets d'investissement et montages financiers complexes

dans le secteur des infrastructures. Avant de rejoindre IFC, il a travaillé dans le département des financements structurés et des infrastructures de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, des services publics, et des mines. Il a également travaillé à Paris chez Dexia Crédit Local où il a été impliqué dans l'exécution de projets d'infrastructure complexes dans le secteur de l'énergie, et dans les services de courtage du Groupe de la Société Générale couvrant les clients institutionnels et les hedge funds.

De nationalité ivoirienne, Balliet Bleziri est titulaire d'un Master en ingénierie financière et finance d'entreprise de l'Institut Supérieur Européen de Gestion en France. Il a également suivi un programme exécutif en financement de projets



Balliet Bleziri

et d'infrastructures de la London Business School à Londres, au Royaume Uni.

Organisation sœur de la Banque mondiale et membre du Groupe de la Banque mondiale, la Société financière internationale (IFC) est la plus importante institution mondiale d'aide au développement dont les activités sont axées sur le secteur privé dans les marchés émergents.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

## 223 milliards dans les banques du Togo en une semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 08 décembre 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.569,641 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 223,900 milliards, contre 205,250 milliards la semaine dernière. L'opération arrive à échéance le lundi 14 décembre 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-dix (90) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.264,741 milliards et 566,830 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 512,500 milliards, du Burkina Faso avec 404,413 milliards, du Bénin avec 299,500 milliards. Le Niger s'adjuge 252,157 milliards. La Guinée-Bissau fait 45,600 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.451,5 milliards en octobre 2020, contre 3.391,5 milliards en septembre 2020, soit une hausse de 1,8%. Ces adjudications sont réalisées depuis le 27 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été ramené à 2,0% depuis le 24 juin 2020.

En faveur de financement des chauffeurs-partenaires de motos

## Gozem et Coris Bank Togo pour des prêts à faibles taux

Jean AFOLABI

L'application Gozem et Coris Bank International Togo ont annoncé, mardi 8 décembre dernier à Lomé, un partenariat stratégique de financement d'actifs. Ainsi, les chauffeurs-partenaires de Gozem peuvent désormais accéder à des prêts à faible taux d'intérêt pour l'achat de nouvelles motos. Pour la première fois, soulignent les deux partenaires, les chauffeurs-partenaires de la plateforme Gozem pourront bénéficier d'un financement sur la base de leurs performances, ouvrant ainsi la voie à un financement à grande échelle et basé sur des données dans le secteur informel.

La plateforme Gozem permet à ses chauffeurs-partenaires de travailler de manière plus structurée et en mesurant leur performance journalière. Grâce à cela, Gozem Vehicule

Financing Solution peut maintenant fournir à sa banque partenaire cinq (5) services clés qui fiabilisent les crédits: Credit scoring, KYC, Tracking, Paiement journalier et recouvrement en cas de défaut.

Grâce à ce partenariat, premier du genre, indique-t-on, « tout bon conducteur de Gozem pourra avoir accès à un nouveau véhicule de qualité plus performant et rembourser le prêt quotidiennement via son portefeuille Gozem. Cet accord s'inscrit dans la volonté de Gozem de développer constamment des



partenariats orientés vers l'avenir et qui profitent à ses chauffeurs-partenaires. C'est aussi un élément démonstratif de la détermination de la première banque certifiée ISO 9001 Version 2015 et Prix Togolais de la Qualité en 2019 Coris Bank International Togo d'offrir une multitude de produits et services financiers ingénieux et innovants à des conditions bancaires très souples aux citoyens de tous horizons».

Le programme de financement des motos est destiné à créer d'importantes opportunités de croissance commerciale pour les chauffeurs-partenaires Gozem, en les aidant à financer un nouveau véhicule à des taux d'intérêt très compétitifs sur des périodes de remboursement flexibles avec l'appui de Coris Bank International Togo. Cela permet aux conducteurs qui travaillent de façon performante au sein de Gozem d'avoir accès à de nouvelles motos

plus efficaces, améliorant ainsi la sécurité des passagers et des conducteurs, et d'augmenter leur revenu journalier.

« Nous sommes déterminés à soutenir nos chauffeurs pour assurer leur succès, non seulement en matière d'augmentation des profits, mais surtout en leur offrant des possibilités de transformer véritablement leur niveau de vie de manière durable. Ce partenariat avec Coris Bank International Togo est un pas de plus dans cette direction car il concrétise le rêve de nombreux conducteurs performants et leur permet d'accéder à des véhicules neufs à un prix abordable et de manière structurée sans avoir à supporter les coûts élevés souvent associés aux accords dits de 'Work and Pay' ou autres accords alternatifs», souligne Jean-Martial Moulard, Country Manager Gozem Togo.

Pour avoir des données fiables

## Le Togo va recenser sa population en situation de handicap

Etonam Sossou

En 2022, le nombre de personnes en situation de handicap au Togo, sera connu grâce au projet « recensement général de la population au Togo, ne laisser personne de côté » de la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH). Pour un coût estimé à 132.514.469 (cent trente-deux millions cinq cent quatorze mille quatre cent soixante-neuf) FCFA, ce projet lancé à Lomé le 8 décembre 2020, va couvrir les 117 communes soit tout le territoire togolais, sur une période de 24 mois. Ce recensement sera accompagné par l'Institut National de la statistique et des Etudes Economiques et Démographique (INSEED), Handicap International, GIZ, CBM, afin de prendre en compte de façon suffisante la thématique du handicap dans la définition des variables et l'adoption des critères d'analyse des informations collectés sur le terrain. « La personne handicapée n'a pas été considérée dans les 4



premiers recensement qu'a connus le Togo en 1960, 1970, 1981 et 2010. Le déclin de ce projet est parti d'un atelier au Sénégal où la FETAPH et l'INSEED étaient représentés. Les résultats du recensement que nous lançons, doivent permettre de disposer des chiffres désagrégés sur les personnes handicapées au Togo», a précisé Brice Bando, coordonnateur de projet à la FETAPH.

En effet, le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010, tablait sur 1,6% des 6 millions d'habitants, soit environ 100.000 personnes. L'enquête MICS de 2015 et le rapport de la cartographie de la pauvreté de 2017 contredisaient ses premiers chiffres en annonçant respectivement 2,2% et 7,9%. Le

clou, c'est le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui faisait savoir que dans les pays en voie de développement, les personnes handicapées représentaient 15% de la population. Les résultats du recensement vont ainsi permettre au Togo de disposer des chiffres fiables sur le sexe, l'âge, la profession, les conditions de logement, le lieu d'habitation, de travail ou d'études, le niveau de vie et les couches sociales des personnes handicapées.

En prélude au lancement de ce projet, la FETAPH a inauguré son nouveau siège, situé dans la préfecture d'Agoè, le 4 décembre 2020. Cette fédération de 40 organisations de la société civile travaillant sur la thématique du handicap œuvre au Togo depuis 30 ans.

Dans une tribune / Le président David Malpass s'interroge...

## Quand et comment mettre le vaccin anti-COVID à la disposition de tous ?

Jean AFOLABI

L'impact dévastateur de la pandémie de Covid-19 sur la santé publique, les sociétés et les économies pourrait faire basculer 150 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à la fin 2021. Les pays ne pourront se relever que lorsque les populations seront en mesure de reprendre le cours

de leur vie avec confiance, affirme le président de la Banque mondiale, David Malpass, dans une tribune dans le journal *Le Monde*, notamment. Afin de protéger les vies et les moyens de subsistance, nous devons garantir la distribution des vaccins, dès que ceux-ci seront disponibles. Cette tâche représente un défi immense, en particulier pour les pays

en développement.

Les laboratoires Pfizer-BioNTech et Moderna ont chacun annoncé l'arrivée imminente d'un vaccin, et d'autres essais vont aboutir prochainement. La question n'est donc plus de savoir si un vaccin sera disponible, mais quand et comment le mettre à la disposition de tous. Il est primordial que les pays à revenu faible et



intermédiaire aient un accès équitable aux vaccins, au profit avant tout des personnes qui en ont le plus besoin. La réussite de la vaccination nécessitera aussi de renforcer les systèmes de santé et les capacités logistiques.

C'est là que le Groupe de la Banque mondiale est appelé à jouer un rôle-clé. Notre objectif est de permettre la vaccination d'un milliard de personnes. Au-delà de l'achat des vaccins, leur diffusion à grande échelle exige une planification minutieuse, un personnel qualifié et des infrastructures sanitaires fiables. Trois aspects sont essentiels.

**Premièrement, la logistique.** Les gouvernements devront améliorer le transport et le stockage afin d'assurer la conservation des vaccins. Certains auront besoin d'aide pour atteindre les zones reculées, augmenter leur capacité de stockage, mettre en place une chaîne du froid et renforcer les structures de santé. Nous nous inspirerons des pays d'Afrique de

l'Ouest et centrale, qui sont parvenus à distribuer un vaccin contre Ebola nécessitant un stockage à -60 °C (soit des conditions comparables à celles du vaccin de BioNTech-Pfizer) grâce à des blocs de glace sèche acheminés à moto jusqu'aux villages isolés.

**Deuxièmement, la vaccination elle-même.** Aujourd'hui, la plupart des pays ne vaccinent que les nourrissons. Il leur faudra établir un ordre de priorité : soignants, personnes âgées ou à risque, enseignants, forces de police, commerçants, etc. Dans le même temps, les pays devront rétablir d'autres services de santé qui ont été perturbés.

Il faudra garantir que les vaccins soient effectivement distribués et inoculés, y compris la deuxième dose requise pour la plupart d'entre eux. L'innovation technologique peut y contribuer. Au Pakistan, la Banque a soutenu la lutte contre la polio grâce à des outils numériques permettant de localiser les infections, guider les vaccinateurs et

suivre la progression des vaccinations. Ce type d'outils peut aider à se prémunir contre les risques de vol, de détournement ou de fraude.

**Troisièmement, l'acceptation par la population.** Les Etats pourraient être confrontés à un scepticisme généralisé quant à la sécurité de vaccins mis au point à une vitesse record. Les récentes épidémies d'Ebola ont souligné l'importance de renforcer la confiance dans la vaccination. En République démocratique du Congo, cela a consisté à recruter du personnel local, à associer les chefs communautaires et religieux, et à communiquer dans les langues locales pour contrer la désinformation.

Notre objectif au cours des cent prochains jours sera d'aider au moins cent pays à se préparer à déployer les tests, traitements et vaccins anti-Covid. Nous travaillerons en étroite coordination avec l'Alliance du vaccin Gavi, le fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et le Fonds mondial, et apportons un soutien financier et technique. Nous commencerons par aider les pays à évaluer leur état de préparation, à chiffrer leurs besoins et à renforcer leurs systèmes de santé

Commémoration de la journée internationale des droits de l'homme

## La CNDH pour un monde meilleur post Covid19 dans la préfecture des Lacs

Etonam Sossou

Le monde entier commémore ce 10 décembre, pour la 72<sup>ème</sup> fois, l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) adoptée en 1948. Le Togo, via la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), n'est pas resté en marge de cette célébration. C'est la ville d'Aného (préfecture des Lacs) qui a abrité les activités pour l'édition de cette année placée sous le thème : « *Reconstruire en mieux : défendons les droits de l'homme* ». Il s'est agi pour la CNDH de réunir en atelier, pendant une journée les élus locaux, les chefs traditionnels et les acteurs économiques de base membres de la chambre préfectorale des métiers, pour échanger sur le présent thème en lien avec la pandémie à coronavirus.

La cinquantaine de participants ont été entretenus sur la nécessité d'engager des actions décisives et efficaces en faveur des droits de l'homme durement éprouvés pendant cette crise sanitaire. Cette activité vient ainsi renforcer les actions efficaces de la CNDH pour reconstruire un monde meilleur après la pandémie liée à la covid-19. « *La CNDH a rassemblé les*



élus locaux de la préfecture des Lacs, les chefs traditionnels et les différents responsables de corps de métiers pour réfléchir ensemble sur comment relancer les activités de développement dans la préfecture des lacs, pendant et après la COVID-19, afin d'atténuer les effets néfastes de la pandémie sur les populations», a déclaré le Président de la CNDH, Mme Nakpa Polo.

Entre autres objectifs, cette formation doit amener les à engager des actions déterminantes afin d'atténuer les effets néfastes de la pandémie que sont la pauvreté, les inégalités, la discrimination, l'exclusion.

Les modules de communications (la CNDH : sa composition,

sa mission, son organisation et son fonctionnement ; les droits de l'homme au cœur de la reconstruction) suivis de débats outillent ainsi ces acteurs à œuvrer en faveur des groupes vulnérables et marginalisés pour asseoir les bases d'un nouveau contrat social inclusif. « *Dans ce combat pour la reconstruction, tout le monde est concerné. Chacun de nous à un rôle à y jouer. Des individus aux gouvernements, de la société civile aux communautés locales en passant par le secteur privé, tout le monde a un rôle à jouer dans la création d'un monde meilleur pour les générations présentes et futures au lendemain de la COVID-19* » a souligné le Président de la CNDH.

Le 120<sup>ème</sup> Conseil d'administration de la BOAD autorise...

## De nouveaux engagements pour un montant global de 26,86 milliards

Le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (Boad), mardi en visio-conférence pour sa 120<sup>ème</sup> session ordinaire, a examiné et approuvé trois (03) nouvelles opérations pour un montant de 26,86 milliards FCFA, ce qui porte à 6 254,86 milliards, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la Banque depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976. Le conseil a, par ailleurs, approuvé l'arrêté des comptes intermédiaires de la BOAD au 30 septembre 2020, les perspectives financières actualisées 2021-2025 et le budget-programme 2021-2023 de la BOAD.

Les prêts approuvés portent sur

le financement partiel des projets suivants : Mise en place d'une ligne de refinancement en faveur de COFINA Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un concours global comportant une ligne de refinancement en faveur des micros, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'une ligne destinée à financer les projets d'électrification solaire hors réseau. Montant de l'opération : 5 milliards FCFA ; Prise de participation de la BOAD à l'augmentation du capital social de la Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique (PROPARCO). Montant de l'opération : 1,86 milliards ; Prêt à court terme en faveur de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures

(SONABHY), pour le financement partiel de ses besoins d'exploitation, au titre de l'importation et la commercialisation d'hydrocarbures au Burkina Faso. L'objectif de l'opération est de renforcer les ressources financières à court terme de la société, pour lui permettre de répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle par l'importation d'environ 200 000 M<sup>3</sup> d'hydrocarbures. Montant de l'opération : 20 milliards ;

Par ailleurs, le Conseil a approuvé la restructuration du prêt pour l'implantation d'une unité de fabrication d'emballages en carton par la société SCS Malienne de Cartonnerie (SCS) SA au MALI, d'un montant de 2,3 milliards FCFA.

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1559  
DE LOTO BENZ DU 02- 12 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1560 de LOTO BENZ de ce mercredi 09 Décembre 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays sauf à LOME et à KARA où des gros lots ont été enregistrés.

Ainsi, la ville de LOME a recensé un gros lot de 2.500.000F CFA, remporté sur le point de vente 70627.

A KARA, un lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA, ont été dénombrés auprès des opérateurs 10029 et 10021.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

**LOTO BENZ**

Résultats du tirage N°1560 de LOTO BENZ du 09 Décembre 2020

Numéro de base

**20 14 88 41 83**



# VIVEZ LA MAGIE DE NOËL !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~

Installation en **moins de 10 jours**



**TOGOCOM CHANGE POUR VOUS**  
Promo valable du 9 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

@togocom.tg | @togocom.tg

Service Client : 888 | 119  
7 jours / 7 de 7h à 23h

togocom.tg | togocel.tg | togotelecom.tg